

DÉTERMINANTS DE L'ENGAGEMENT DES PROPRIÉTAIRES
ENVERS LA CONSERVATION VOLONTAIRE
ÉTUDE DE CAS : LE MONT ROUGEMONT

par

Janis Crawford

Essai présenté au Centre Universitaire de Formation en Environnement
en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION EN ENVIRONNEMENT
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Québec, Canada, septembre 2009

IDENTIFICATION SIGNALÉTIQUE

DÉTERMINANTS DE L'ENGAGEMENT DES PROPRIÉTAIRES
ENVERS LA CONSERVATION VOLONTAIRE
ÉTUDE DE CAS : LE MONT ROUGEMONT

Janis Crawford

Essai effectué en vue de l'obtention du grade de maître en environnement (M.Env.)

Sous la direction de Louise Gratton

Université de Sherbrooke

Septembre 2009

Mots clés : conservation, volontaire, intendance, privé, propriétaire, milieu naturel, forêt, aire protégée, biodiversité, engagement, déterminant, attitude, valeur, individuelle, sociale, communication, participation, mont Rougemont, Québec.

Les objectifs de conservation de la biodiversité à travers le monde ne pourront être atteints sans augmenter la désignation d'aires protégées privées. Au Québec et ailleurs, la progression de la conservation volontaire dépendra d'une meilleure connaissance des propriétaires et des facteurs qui déterminent leurs actions et leurs décisions sur leur terre. Cette recherche étudie les déterminants de l'engagement des propriétaires de boisés privés envers la conservation volontaire en employant comme étude de cas le mont Rougemont. Les déterminants de l'engagement (ou non) des propriétaires sont identifiés sous plusieurs facettes : les caractéristiques de la propriété, les attitudes et caractéristiques du propriétaire sur les plans sociodémographique, économique, psychologique, social et culturel ainsi que les facteurs externes tels que l'aménagement territorial et l'organisme de conservation. L'analyse de ces déterminants, des bénéfices et des obstacles perçus et d'une typologie des propriétaires résulte en une série de recommandations organisées en approches et en stratégies au niveau individuel et du groupe, qui favoriseront la réalisation d'ententes de conservation volontaire dans les milieux naturels.

SOMMAIRE

La conservation volontaire est en essor à travers le monde puisqu'il devient nécessaire de se tourner vers les milieux naturels privés si on veut atteindre les objectifs mondiaux de conservation de la biodiversité. La protection des forêts privées du Québec est d'autant plus justifiée qu'elles fournissent des activités économiques et de multiples services écologiques. Pour atteindre une gestion plus durable des boisés privés, il est essentiel de mieux connaître les premiers acteurs et décideurs, soit les propriétaires eux-mêmes. À ce jour, peu d'études se sont concentrées sur les divers déterminants des décisions des propriétaires de boisés privés au Québec.

Un des outils de gestion durable des boisés est l'engagement envers la conservation volontaire. L'engagement peut être un outil efficace, en plus d'être abondamment utilisé au Québec comme indicateur de progrès dans la gestion des projets ce qui en fait un facteur déterminant du financement des interventions en conservation et en aménagement durable des boisés privés.

Les déterminants de l'engagement (ou non) des propriétaires sont identifiés sous plusieurs facettes : les caractéristiques de la propriété, les attitudes et caractéristiques du propriétaire sur les plans sociodémographique, économique, psychologique, social et culturel ainsi que les facteurs externes tels que l'aménagement territorial et les organismes de conservation de la région. Le mont Rougemont est employé comme étude de cas, amenant une description géographique, biologique, économique et socio-démographique du site.

La méthodologie comprend une revue de littérature, des entrevues auprès d'intervenants et un sondage auprès de propriétaires au mont Rougemont. On y retrouve des études et des enquêtes sur les attitudes, les pratiques et les engagements de conservation de propriétaires de boisés. Les sources théoriques sont le marketing social communautaire, des analyses d'institutions locales de gestion de ressources communes et des études sur les valeurs individuelles et sociales impliquées dans les décisions environnementales. Les entrevues auprès d'intervenants apportent des nuances aux déterminants de l'engagement des propriétaires ainsi qu'une série de conseils et de suggestions pour favoriser la conservation volontaire des milieux naturels. Le sondage auprès des propriétaires au mont Rougemont

offre un portrait spécifique d'une communauté de propriétaires vis-à-vis de la gestion durable d'un milieu naturel privé.

L'analyse des résultats présente les bénéfices et les obstacles perçus ainsi que des profils et une typologie des propriétaires. Une série de recommandations découlant de cette analyse est organisée en approches et en stratégies qui favoriseront la réalisation d'ententes de conservation volontaires dans les milieux naturels privés du Québec. Les recommandations touchent l'approche générale pour favoriser la conservation volontaire, les types d'attitudes et de relations à développer ainsi que des propositions pour développer des outils de gestion de projet et les ressources financières et humaines requises. L'emphase est mise sur l'expérience, la participation, les interventions en personne et sur le terrain ainsi que sur la complémentarité entre l'engagement et les autres outils pour favoriser la conservation volontaire. Des stratégies sont recommandées au niveau individuel telles que des collaborations d'aménagement à long terme et une démarche à adopter lorsque des facteurs clés d'intérêt pour une entente légale ont été notés. Au niveau du groupe, les recommandations touchent à la stratégie organisationnelle et communicationnelle, proposant des interventions précises telles que l'implication de « leaders » locaux et l'organisation de sessions participatives sur les pratiques de foresterie, de visites de sites modèles et d'ateliers « père et fils ».